

BOURSES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DU CANADA (BESC) NIVEAU MAÎTRISE CONCOURS 2022-2023 (automne 2021)

À l'intention des unités

Les Études supérieures et postdoctorales (ESP) sont heureuses de lancer le concours pour le **Programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (BESC M)**. La gestion de ce concours implique l'utilisation d'un portail unique pour le dépôt en ligne des demandes de bourse et la sélection des boursiers par un comité d'évaluation interne à l'université. La contribution de chaque unité qui présentera des candidatures est essentielle pour le bon déroulement de ce concours. Afin d'assurer la rigueur nécessaire à un tel concours et l'uniformisation des pratiques au sein de notre institution, nous vous invitons à consulter le « [Guide de préparation des demandes de bourses](#) » pour la clientèle étudiante et le corps professoral, dans le but de rehausser la qualité des demandes de bourse. Les autres documents s'adressent spécifiquement aux comités de sélection dans les unités et concernent l'ordonnancement et la recommandation des candidatures qui seront transmises aux ESP. Nous espérons que ces outils faciliteront la sélection de vos candidat.e.s.

Introduction

Le Programme de BESC M fournit un appui financier aux étudiant.e.s de haut calibre qui sont inscrit.e.s à un programme d'études admissible au niveau de la maîtrise, ou dans certains cas, au niveau du doctorat. Grâce à cet appui, les étudiant.e.s peuvent se concentrer entièrement sur leurs études dans le domaine choisi.

Description, conditions d'admissibilité et règlements

La description complète de la bourse, les conditions d'admissibilité et les règlements se trouvent sur [ce site Web](#).

Sélection par l'unité académique (département, école, faculté non départementalisée)

- Les étudiant.e.s ont jusqu'au 1^{er} décembre 2021, 20 h (HE) pour remplir et soumettre une demande de bourse au moyen du [Portail de recherche](#).
Aucune candidature ne sera acceptée après la fermeture du Portail de recherche. Toute demande soumise incomplète sera automatiquement rejetée.
- L'unité forme un comité interne qui procèdera à l'évaluation des demandes reçues sur la base des [critères de sélection](#) fixés par les trois organismes. À cet effet, veuillez consulter le document intitulé « [Présélection des candidatures au sein des unités](#) ».
- *À partir du 13 décembre 2021, les demandes de bourse seront rendues accessibles aux responsables de programme de chaque unité qui les transmettront aux comités internes départementaux.*
- L'unité recommande ses candidat.e.s aux ESP **au plus tard le 21 janvier 2022, 16 h** en transmettant le [feuille de classement](#) complété et la [lettre d'appui de l'unité](#) pour chaque candidat recommandé à :

- **Candidatures CRSH** : Stéphane Nadeau (stephane.nadeau@umontreal.ca)
- **Candidatures IRSC** : Régis Harvey (regis.harvey@umontreal.ca)
- **Candidatures CRSNG** : Nathalie Bélanger (nathalie.belanger.7@umontreal.ca)

Un feuillet de classement est utilisé pour chaque organisme. Pour faciliter la gestion des fichiers, nous vous demandons de nommer votre fichier en identifiant clairement votre unité :

- Pour le feuillet de classement : « *Classement BESCOM_[NOM DE L'UNITÉ].docx* »
 - Pour la lettre d'appui : « *Appui_BESCOM_Unité_[NOM DU CANDIDAT].pdf* »
- Chaque membre du comité d'évaluation de l'unité devra prendre connaissance du document « [Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité](#) » et le signer. Il doit également signer la [liste des membres du comité d'évaluation](#). L'unité transmet ensuite aux ESP ces documents dûment complétés et signés par chaque membre.
- Chaque unité avise individuellement par courriel chacun de ses candidat.e.s du résultat de la sélection interne (recommandé.e ou non aux ESP).

Sélection par les Études supérieures et postdoctorales

- Un comité interne des ESP évalue les candidatures recommandées par les unités académiques selon les [critères de sélection](#) déterminés par les trois organismes.

Annonce des résultats

Les résultats de ce concours seront annoncés dans le Portail de recherche à partir du 1^{er} avril 2022 aux candidat.e.s dont le dossier a fait l'objet d'une évaluation par le comité interne des ESP. Il incombe aux candidat.e.s de consulter régulièrement le Portail de recherche à partir de cette date pour connaître les résultats des concours.

Information

N'hésitez pas à communiquer avec le personnel des ESP pour toute demande d'information complémentaire :

CRSH : Stéphane Nadeau
stephane.nadeau@umontreal.ca
514 343-6111, poste 1524

IRSC : Régis Harvey
regis.harvey@umontreal.ca
514 343-6111, poste 37363

CRSNG : Nathalie Bélanger
nathalie.belanger.7@umontreal.ca
514 343-6111, poste 1546